



Les données en santé au travail issus des enquêtes auprès des médecins du travail

Dr Martine Léonard
Médecin Inspecteur du Travail
DREETS GRAND EST

La veille en santé travail

Une mission pour les SPST et pour les médecins du travail

Une mission également pour les médecins inspecteurs du travail

Les médecins du travail et leurs équipes pluridisciplinaires (assistantes et infirmiers de santé au travail) participent activement à 2 grandes enquêtes nationales :

- l'enquête SUMER portée par la DARES et la DGT (inspection médicale du travail)
- l'enquête MCP portée par Santé Publique France et l'inspection médicale du travail et l'ORS.

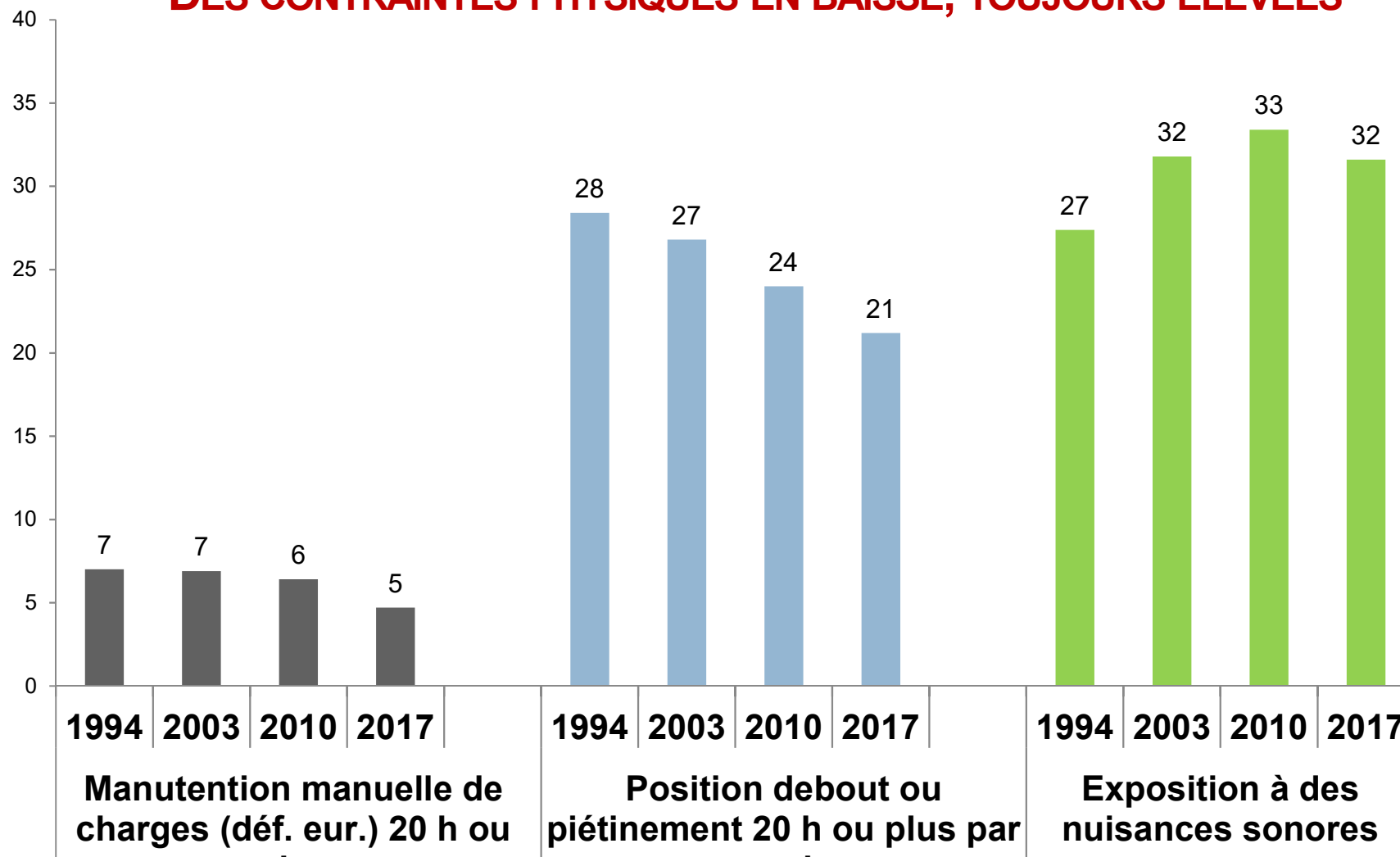
Un certain nombre de médecins du travail et leur équipe participent également au dispositif Evrest.

La veille en santé travail

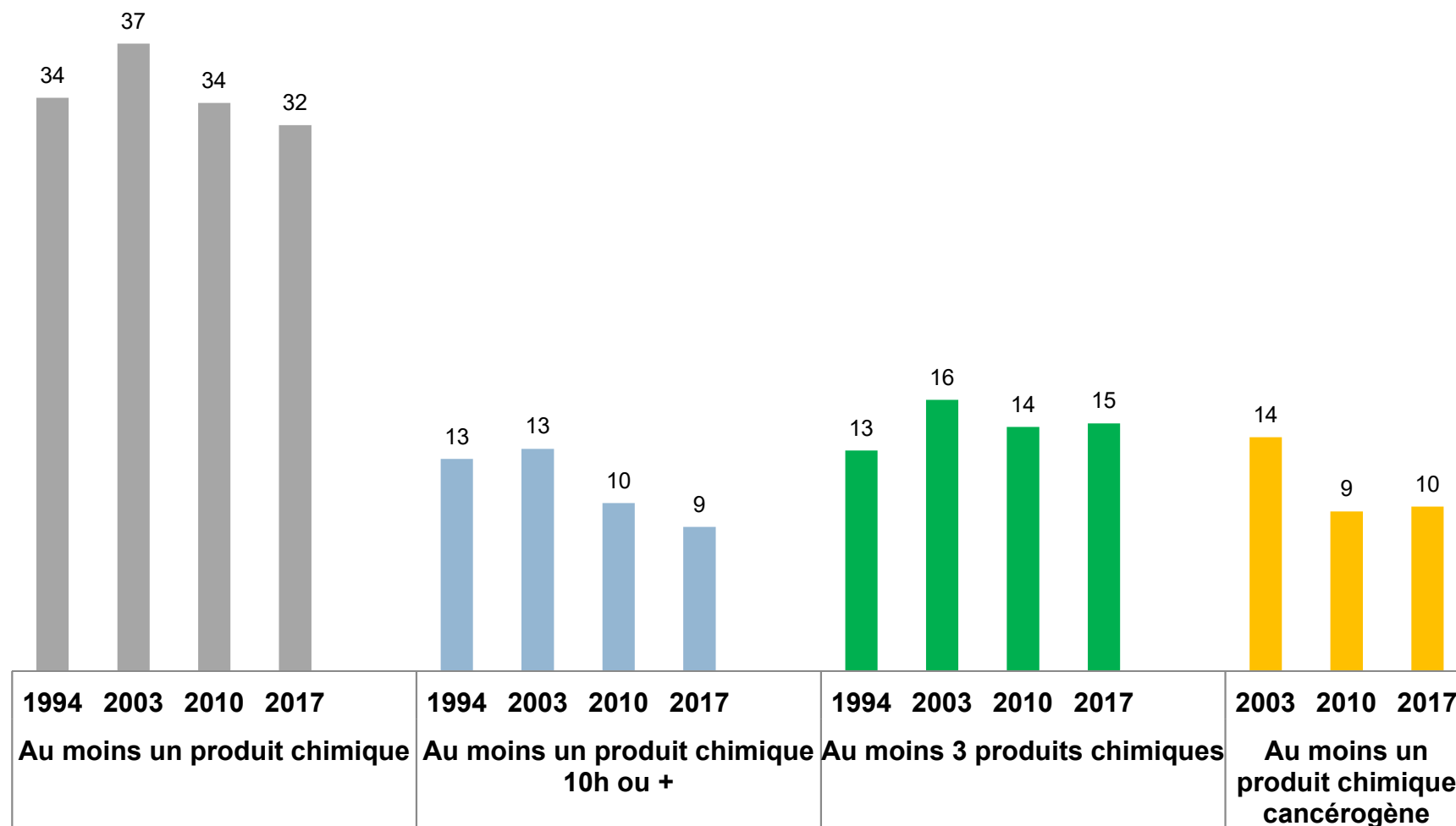
- ✓ SUMER explore les expositions aux risques professionnels via l'expertise du médecin du travail et interroge le salarié sur ses conditions de travail et son état de santé via l'autoquestionnaire ;
- ✓ Evrest étudie les conditions de travail du point de vue des salariés ainsi que leur santé ;
- ✓ MCP recense les pathologies en lien avec le travail (non reconnues par les régimes de Sécurité Sociale) et les expositions suspectées d'en être à l'origine ;

Quelques résultats de SUMER

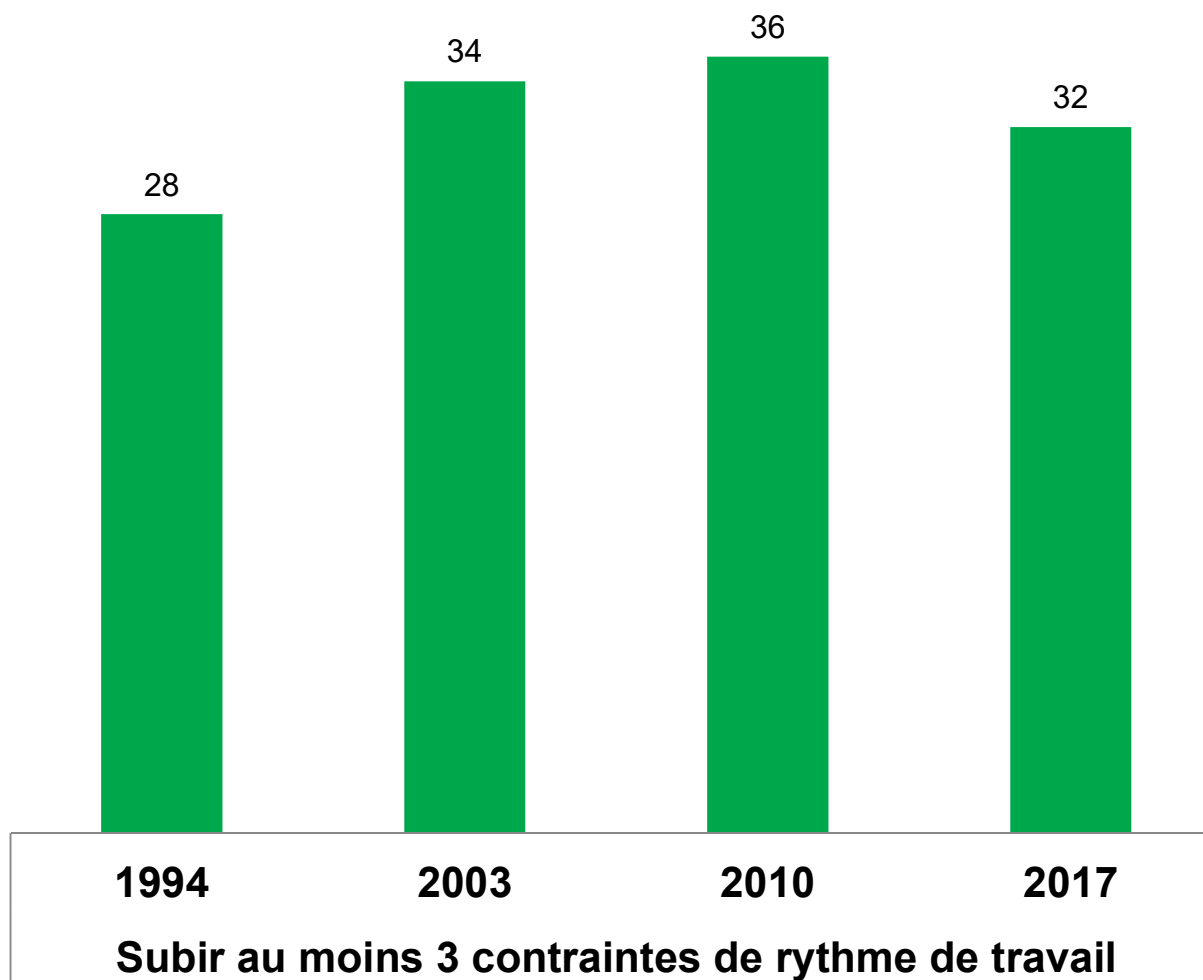
DES CONTRAINTES PHYSIQUES EN BAISSSE, TOUJOURS ÉLEVÉES



**LA BAISSÉ DES EXPOSITIONS À AU MOINS
UN PRODUIT CHIMIQUE SE POURSUIT MAIS ENCORE 10% DES SALARIÉS EXPOSÉS À
AU MOINS UN CANCÉROGÈNE...**



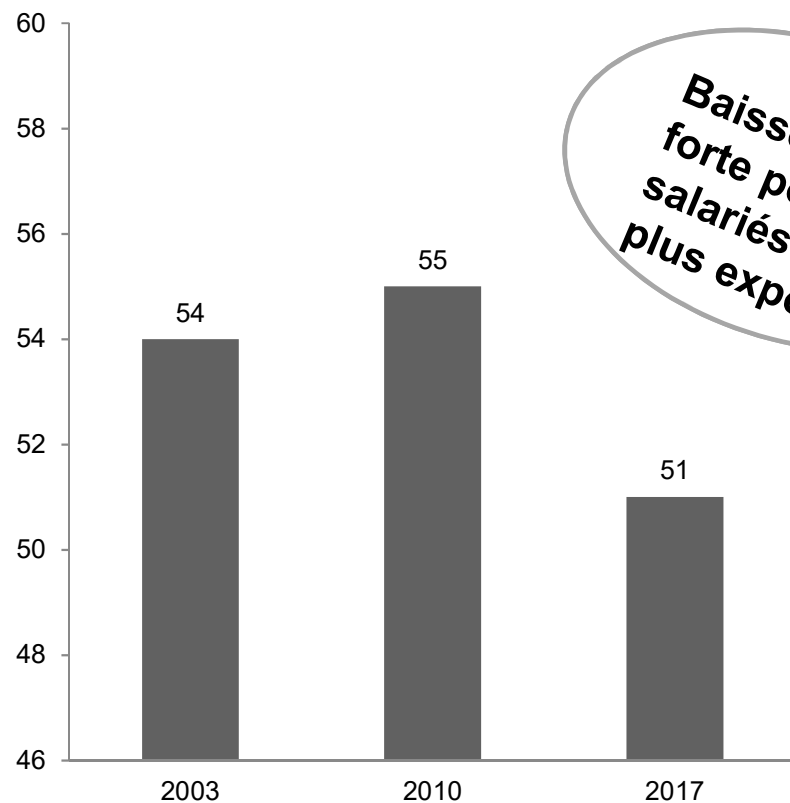
L'INTENSITÉ DU TRAVAIL EN LÉGÈRE BAISSÉ MAIS TOUJOURS ÉLEVÉE...



Baisse pour les
contraintes
marchandes et
machiniques

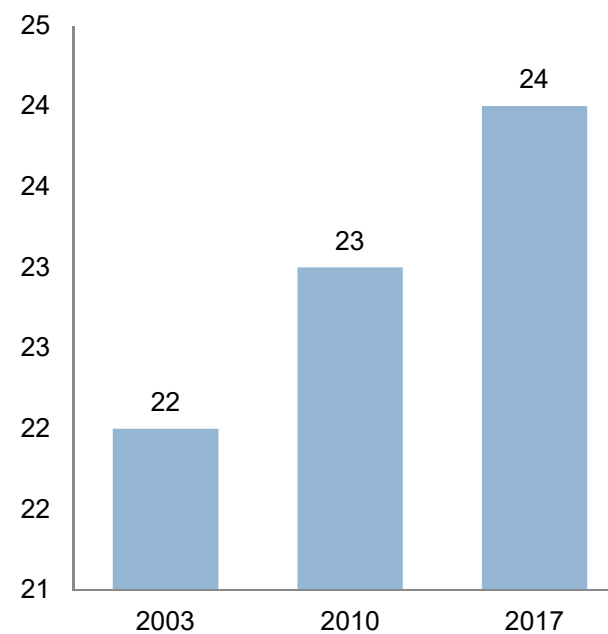
UNE LÉGÈRE BAISSÉ DE L'AUTONOMIE

Moins de salariés peuvent faire varier les délais fixés



Baisse plus forte pour les salariés les plus exposés

Plus de salariés font appel à d'autres quand il se produit quelque chose d'anormal



PATHOLOGIES EN LIEN AVEC LE TRAVAIL

- Affections de l'appareil locomoteur (ALM) représentent plus de la moitié des MCP signalées en Grand Est
- Ensuite la souffrance psychique

Nombre et répartition des pathologies en lien avec le travail, Grand Est, 2017
(rapport en cours de finalisation)

Groupe de pathologies	Effectif	%
Affections de l'appareil locomoteur	232	63,3% [58,1-68,2]
Souffrance psychique	93	25,3% [21,0-30,1]
Troubles de l'audition	20	5,4% [3,4-8,3]
Autres	15	4,1% [2,3-6,7]
Irritations et /ou allergies	7	1,9% [0,8-3,9]

PATHOLOGIES EN LIEN AVEC LE TRAVAIL

- Le taux de prévalence d'une pathologie se calcule en rapportant le nombre de salariés pour lesquels un signalement a été fait pour la pathologie concernée sur le nombre total de salariés vus pendant la quinzaine.

Taux de prévalence des pathologies en lien avec le travail selon le sexe,
Grand Est, 2017 (rapport en cours de finalisation)

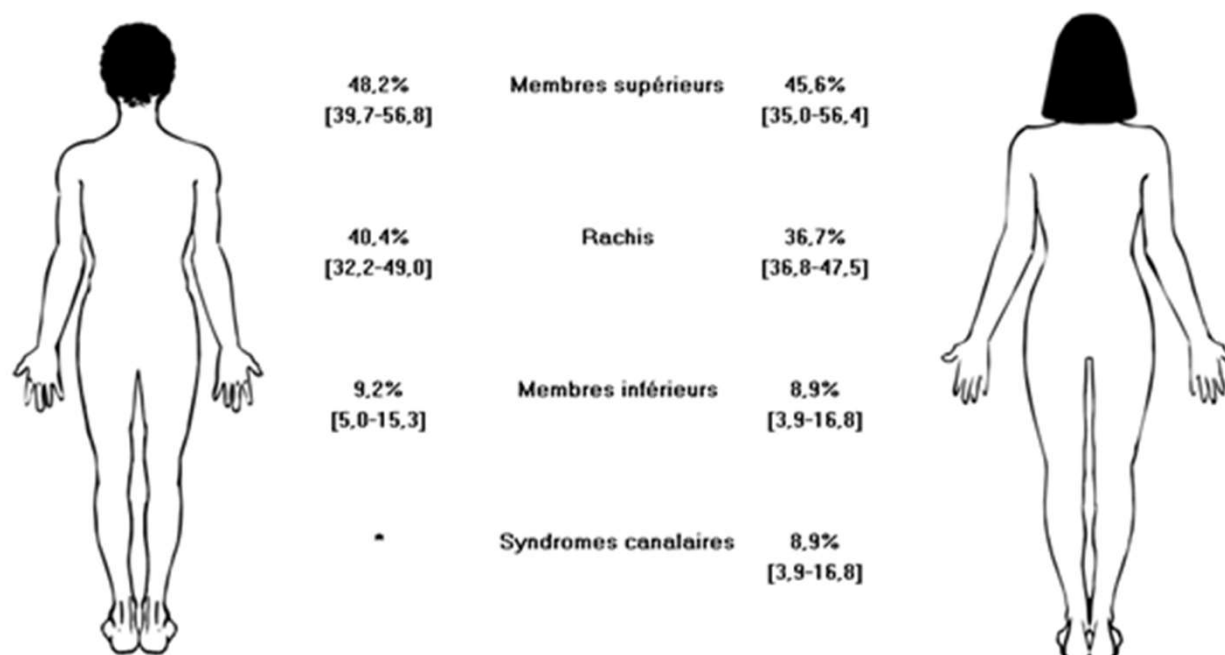
Groupe de pathologies	Femmes	Hommes
Affections de l'appareil locomoteur	4,5% [3,6-5,6]	4,8% [4,0-5,8]
Souffrance psychique	3,7% [2,9-4,7]	1,2% [0,8-1,7]
Irritations et/ou allergies	*	0,2% [0,0-0,5]
Troubles de l'audition	*	0,8% [0,0-1,3]
Autres	*	0,5% [0,2-0,8]
Total	8,6% [7,3-10,0]	7,5% [6,5-8,6]

* : Nombre de MCP inférieurs à 5.

AFFECTIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR (ALM)

- ALM regroupent les TMS, les arthroses et les autres affections de l'appareil locomoteur

Répartition des localisations des affections de l'appareil locomoteur selon le sexe, Grand Est, 2017 (rapport en cours de finalisation)



* : Nombre de MCP inférieur à 5. En raison des faibles effectifs concernés, les détails par localisations précises (épaule, coude, main, etc.) ne sont pas présentés ici.



Merci pour votre attention